

Plan d'action stratégique 2020 – 2029

Ce plan d'action découle d'une première planification stratégique décennale réalisée en 2009 et intègre les consultations menées en 2019 par le biais d'un sondage en ligne et lors du Rendez-vous citoyen, le 30 novembre 2019. Il s'inscrit dans une optique de développement durable et de changements climatiques, d'une transition vers un mode de vie différent et d'une nécessaire implication citoyenne.

THÈME	ACTIONS	NOUVEAU	EN COURS
NOTRE CADRE DE VIE La préservation de l'environnement et l'amélioration de notre milieu de vie naturel sont indissociables. Il s'agit de notre cadre de vie. Il englobe tout à la fois nos espaces forestiers et agricoles, nos paysages, la conservation de la nature, les milieux hydriques, les changements climatiques et la réduction de notre empreinte écologique.	■ Les forêts et boisés privés		
	1. Confier au Comité forêt le mandat de développer un programme d'information / formation pour les petits propriétaires de terrains boisés (planifier et gérer sa forêt, reconnaître les espèces, vision rurale VS vision urbaine de la forêt, offre de services conseils, expertise, etc.)	✓	
	2. Favoriser la plantation et la mise en valeur des arbres fruitiers.	✓	
	3. Mettre en valeur nos arbres et arbustes emblématiques (chêne à gros fruits, sureau).	✓	
	4. Poursuivre la distribution d'arbres gratuits donnés par l'Association forestière du Sud du Québec.		✓
	■ La forêt municipale		
	5. Confier à un groupe de travail le mandat de préparer un plan d'utilisation de la forêt municipale comme : laboratoire public de gestion de la forêt (pratique de la coupe sélective, élagage, etc.), forêt nourricière, lieu d'interprétation de la flore et de la faune (arboretum, panneaux, etc.), etc.	✓	
	6. Développer des usages récréotouristiques quatre saisons.	✓	
	■ Le caractère naturel et rural de Saint-Étienne		
	7. Créer un groupe de travail pour la rédaction d'un « <i>Petit manuel de vie à la campagne</i> ».	✓	
	8. Déclarer officiellement le caractère naturel de la municipalité.	✓	
	9. Identifier les paysages à protéger en lien avec le schéma de la MRC (cartographie).	✓	
	10. Confier à un groupe de travail la conception d'aménagements pour améliorer les paysages des abords des routes en utilisant les recommandations des étudiants de l'UdeM : maintien ou création de percées visuelles, allègement de l'effet de corridor forestier dans certains segments, plantation d'espèces choisies.		✓

THÈME	ACTIONS	NOUVEAU	EN COURS
NOTRE CADRE DE VIE	■ La conservation et la biodiversité		
	11. Identifier les zones d'intérêts écologiques en collaboration avec la MRC et Corridor appalachien.		✓
	12. Encourager les citoyens à contribuer aux projets de conservation d'espaces naturels (sensibilisation, information).		✓
	13. Sensibiliser les citoyens à la cohabitation avec la faune.	✓	
	■ La voûte étoilée		
	14. Revoir la réglementation sur la pollution lumineuse et l'éclairage des maisons et bâtiments.	✓	
	15. Sensibiliser les propriétaires actuels et futurs aux bonnes pratiques en matière d'éclairage		✓
	16. Évaluer la possibilité d'ériger un site d'observation de la voûte étoilée dans Saint-Étienne (tour).	✓	
	■ Les terres à potentiel agricole		
	17. Confier à un groupe de travail le mandat d'identifier les terres agricoles et les prairies à bon potentiel agricole.	✓	
	18. Sensibiliser les propriétaires à l'importance de préserver la vocation agricole de ces terres.	✓	
	19. Faire connaître le Programme « Art Terre » pour la location de terrains non utilisés.	✓	
	■ Les installations septiques		
	20. Maintenir la rigueur dans l'inspection et la mise aux normes des installations septiques.		✓
	21. Poursuivre l'information auprès des citoyens sur la bonne gestion d'une installation septique.		✓
	■ Les bandes riveraines		
	22. Faire le suivi des sites colonisés par les espèces exotiques envahissantes (EEE)		✓
	23. Sensibiliser, informer les citoyens de la présence d'espèces exotiques envahissantes et des moyens de prévention à adopter		✓
	24. Poursuivre l'éradication de la renouée et du phragmite sur les terrains municipaux		✓
	25. Poursuivre l'éradication du phragmite en collaboration avec l'APVBLL dans le pourtour du lac Libby		✓

THÈME	ACTIONS	NOUVEAU	EN COURS
NOTRE CADRE DE VIE	26. Travailler de concert avec l'ALT et Bolton-Est à appliquer le plan de contrôle du myriophylle à épi dans le lac Trouers.		✓
	27. Contribuer à l'installation d'une station de lavage des embarcations pour le secteur ouest de la MRC.	✓	
	■ Les bassins versants et les milieux humides		
	28. Poursuivre la diffusion d'information sur les bassins versants du territoire, ainsi que sur le rôle et l'importance des milieux humides.		✓
	■ L'érosion		
	29. Identifier les foyers d'érosion et préparer un plan de mise en œuvre des correctifs à apporter.	✓	
	30. Sensibiliser les citoyens à l'importance de leur contribution dans la gestion de l'érosion.		✓
	■ Les matières résiduelles		
	31. Confier au CCE le mandat de développer des stratégies de réduction à la source vers un objectif zéro déchet.	✓	
	32. Poursuivre l'éducation des citoyens pour un meilleur tri à la source.	✓	
	■ Les transports et les déplacements alternatifs		
	33. Créer un comité dont le mandat sera de travailler avec les services de transport adapté et la MRC afin d'avoir un service élargi et accessible de transport collectif et adapté.	✓	
	34. Identifier et développer des solutions de partage automobile adaptées à Saint-Étienne et mieux faire connaître les applications mobiles existantes de covoiturage.	✓	
	35. Évaluer la possibilité de créer des stationnements incitatifs, dont un en particulier près de l'autoroute.	✓	
	■ L'autonomie alimentaire		
	36. Mettre sur pied un groupe de travail dont le mandat serait d'évaluer l'intérêt de créer une serre communautaire pour partir des semis, de relancer le projet de jardins communautaires, de favoriser le partage de connaissances et d'expertises en matière de jardinage.	✓	
	37. Appuyer l'action du Touski et de la Coop du Grand-Bois pour la réduction du gaspillage alimentaire.		✓

52. Sensibiliser et informer les citoyens particulièrement ceux résidant sur le parcours du Circuit.

THÈME	ACTIONS	NOUVEAU	EN COURS
UNE VIE ACTIVE	■ L'écotourisme 53. Confier à un comité pour l'écotourisme le mandat d'évaluer la possibilité d'intégrer au site web de la municipalité une carte interactive identifiant les lieux touristiques, les sentiers pédestres de longue distance, en connectivité avec les sentiers existants de la MRC, y incluant les commerces, les services, les artisans, etc.	✓	
	■ La location d'habitation à court terme 54. Mettre sur pied un comité sur la location à court terme afin d'évaluer les impacts dans Saint-Étienne. 55. Statuer sur les règles de la location à court terme.		✓ ✓
	■ La sécurité sur nos routes 56. Réaménager le carrefour routier du centre du village. 57. Améliorer la visibilité aux diverses intersections de la municipalité. 58. Sécuriser le réseau électrique desservant notre collectivité en collaboration avec HQ et avec la participation des citoyens. 59. Inventorier les sites à risque en cas de coups d'eau (ponts et ponceaux) et créer, au besoin, des bassins de rétention pour mieux réguler les débits. 60. Compléter un réseau de sentiers utilitaires et sécuritaires pour favoriser les déplacements à pied dans la municipalité	✓	✓ ✓ ✓
UNE VIE PAISIBLE ET HARMONIEUSE	■ La sécurité des personnes 61. Se doter d'un service de premiers répondants. 62. Offrir la formation de premiers soins. 63. Inciter les citoyens à s'inscrire au Système d'Alerte Automatisé (SAA) pour être informés rapidement en situation d'urgence. 64. Sensibiliser les citoyens à l'importance d'avoir leur propre plan d'urgence (génératrice, trousse 72 heures, etc.). 65. Mettre en place le programme « Voisins Solidaires » un réseau de surveillance du voisinage (prévention).	✓ ✓ ✓ ✓	✓ ✓
	Nous voulons tous jouir de la meilleure vie possible, en toute quiétude. Se sentir en sécurité, chez soi comme partout sur le territoire municipal, est essentiel au bien-être de chacun et chacune d'entre nous. Savoir que des actions rigoureuses sont menées pour assurer notre sécurité, savoir ce qui se passe à Saint-Étienne, ce sont des gages de notre qualité de vie.		

THÈME	ACTIONS	NOUVEAU	EN COURS
UNE VIE PAISIBLE ET HARMONIEUSE Même petit, un village peut être grand... Grâce à ceux et celles qui l'habitent, qui lui insufflent son énergie, qui lui racontent son passé et qui s'engagent dans son avenir. Un village n'est rien sans l'esprit communautaire, sans l'idée de sa culture et de son patrimoine, sans son accueil des gens qui le choisissent.	■ La sécurité civile 66. Mieux faire connaître le plan de mesures d'urgence de l'Organisation municipale de sécurité civile.	✓	
	67. Améliorer nos pratiques pour faire face aux situations d'urgence (formations, simulations, etc.).		✓
	68. Faire l'inventaire des personnes expérimentées et des équipements disponibles (scies mécaniques, génératrices, VTT, tracteurs, etc.) dans la municipalité.	✓	✓
	69. Débloquer les chemins « culs-de-sac » pour l'évacuation en cas d'urgence.	✓	
	■ Les outils de communication 70. Réviser la politique de communication de la municipalité pour améliorer la circulation de l'information dans la communauté.	✓	
	71. Réviser et actualiser le site internet de la municipalité.	✓	
	72. Bonifier le « <i>Qui fait Quoi</i> » à Saint-Étienne et en faire la promotion.		✓
	73. Revoir la pochette d'accueil remise aux nouveaux arrivants.		✓
	74. Faciliter l'accessibilité et la visibilité du babillard d'entraide et de solidarité OSCAR, sur Facebook, géré par la Coop.		✓
	■ La réglementation municipale 75. Améliorer et vulgariser la présentation de l'information sur le site web de la municipalité.	✓	
	76. Créer des fiches-résumés des principaux règlements.	✓	
	■ Le voisinage 77. Rejoindre les nouveaux arrivants pour mieux les intégrer à la vie stéphanoise.		✓
	78. Maintenir les activités municipales telles la St-Jean, fête d'hiver, etc.		✓
	79. Promouvoir la Fête des voisins.	✓	
	80. Favoriser le partage de connaissances et valoriser les expertises locales par le biais de formations faites par et pour les citoyens, selon les expertises de chacun.	✓	

THÈME	ACTIONS	NOUVEAU	EN COURS
LA VIE DANS LA COMMUNAUTÉ	■ Le bénévolat		
	81. Créer une banque locale de bénévoles et explorer les pistes de collaboration avec le Centre d'action bénévole de Missisquoi-Nord.	✓	
	82. Maintenir la tradition de souligner la contribution des bénévoles lors d'une fête annuelle.		✓
	■ Les activités de loisir		
	83. Soutenir les initiatives citoyennes (projets et activités).		✓
	84. Évaluer la pertinence d'embaucher une personne responsable des loisirs et du développement communautaire afin de soutenir les comités, les bénévoles et les initiatives citoyennes et de prendre en charge la communication des événements.		✓
	85. Bonifier l'offre de jeux et d'activités au parc municipal pour tous les groupes d'âge.	✓	
	86. Poursuivre le partenariat avec d'autres municipalités afin de bonifier l'offre de loisirs et de sports, etc.		✓
	87. Confier à un comité le mandat d'évaluer la faisabilité d'organiser un Camp de jour à Saint-Étienne : valider le besoin et consulter les familles.	✓	
	■ La culture et le patrimoine		
	88. Soutenir les initiatives citoyennes (projets et activités).		✓
	89. Mettre en valeur et faire la promotion des artistes et artisans (ex. : circuit culturel touristique).	✓	
	90. Confier au « Comité histoire et patrimoine » le mandat de préparer un plan pour valoriser et sauvegarder l'histoire et les archives patrimoniales de Saint-Étienne, fouiller son histoire et la faire connaître.	✓	
	91. Optimiser la diffusion des capsules vidéos « Gens de mémoire ».	✓	
	92. Évaluer la faisabilité de s'inspirer du nom de personnes, familles ou autres éléments du patrimoine de Saint-Étienne pour la toponymie stéphanoise et pour nommer des lieux qui ne le sont pas encore : montagne, cours d'eau, croix de chemins, etc.	✓	

THÈME	ACTIONS	NOUVEAU	EN COURS
LA VIE DANS LA COMMUNAUTÉ	■ Un centre communautaire		
	93. Mettre sur pied un « Comité de réflexion mixte », citoyens et conseillers municipaux, dont le mandat sera de réfléchir à la création d'un lieu de rassemblement communautaire central, plus grand et accessible en fonction des besoins et souhaits exprimés par les citoyens (ex. construction d'un centre communautaire au parc municipal, agrandissement de la mairie, changement de vocation, rénovation de l'église, etc.).	✓	
	94. Identifier des sources de financement pour soutenir cette démarche de réflexion (ex. Programme d'aide à l'investissement).	✓	
	■ La Coop du Grand-Bois		
	95. Recevoir et analyser les recommandations du « Comité de réflexion de la Coop ».	✓	
	96. Revoir l'entente de partenariat municipalité-Coop.	✓	
L'ORGANISATION DU TERRITOIRE Le territoire municipal est le cadre physique dans lequel nous évoluons. L'occupation de notre territoire, son organisation spatiale et son développement concernent chacun et chacune d'entre nous. Parce qu'il faut protéger notre héritage et aussi créer de nouvelles opportunités pour nos concitoyens et concitoyennes...	■ La protection du patrimoine bâti		
	97. Identifier de quelle façon on peut contribuer à l'amélioration des bâtiments privés, à la protection de notre patrimoine bâti et de notre patrimoine naturel.	✓	
	98. Sensibiliser les citoyens à l'harmonie architecturale.	✓	
	99. Identifier les programmes et subventions qui pourraient aider certains propriétaires à améliorer leur propriété.		✓
	■ L'avenir de l'église		
	100. Relancer le comité Municipalité/Fabrique de la paroisse et établir un plan de travail.	✓	
	101. Former un comité élargi pour définir de nouveaux usages pour l'église (religieux et laïcs).	✓	
	102. Explorer ce qui s'est fait dans d'autres villages pour sauvegarder leur église (nouveaux usages, transformations, propriété, gouvernance, etc.).		✓
	103. S'assurer que la Fabrique prenne les moyens adéquats pour protéger et entretenir le bâtiment.	✓	

THÈME	ACTIONS	NOUVEAU	EN COURS
L'ORGANISATION DU TERRITOIRE	■ Les propriétés municipales au cœur du village		
	104. Déterminer l'utilisation du terrain de l'ancienne école du village (situé à côté de l'église) et préparer un plan d'aménagement qui tienne compte de l'avenir de l'église.	✓	
	105. Déterminer l'utilisation du terrain situé à l'arrière de la Mairie et préparer un plan d'aménagement.	✓	
	106. Établir une collaboration avec la Fabrique et le Gîte La Stéphanoise pour l'aménagement du pourtour de l'église et réparer les espaces situés dans l'emprise municipale.	✓	
	■ L'occupation du territoire		
	107. Confier au CCU le mandat d'évaluer comment densifier l'utilisation du territoire notamment par l'autorisation de logement secondaire sur une propriété, mini-maisons, etc.		✓
	108. Adapter la réglementation municipale en tenant compte des nouveaux besoins et des nouvelles technologies (ex. : toilette à compost, etc.).	✓	
	109. Réviser le concept du Projet résidentiel intégré (PRI).	✓	
	110. Créer et confier à un « Groupe de travail sur le logement » le mandat de proposer des options de logements abordables pour les jeunes familles et les personnes âgées qui désirent rester à Saint-Étienne mais qui ne peuvent plus entretenir une grande maison.		✓
	111. Évaluer la pertinence d'acquérir un terrain, de le transformer en fiducie foncière pour l'habitation ou de créer des baux emphytéotiques pour aider l'installation de nouveaux citoyens.	✓	
	112. Réviser le règlement de zonage en fonction des activités commerciales permises de manière à favoriser le développement de petits commerces locaux.		✓

